



A vélo dans l'Agglo !

Mars 2025



En rando dans l'Agglo !

Mars 2025

Avant de partir en balade à vélo

★ Bien choisir sa monture. Avant d'acheter un vélo, réfléchissez bien à l'usage que vous allez en faire : ville, campagne, montagne ainsi que la fréquence de son utilisation.

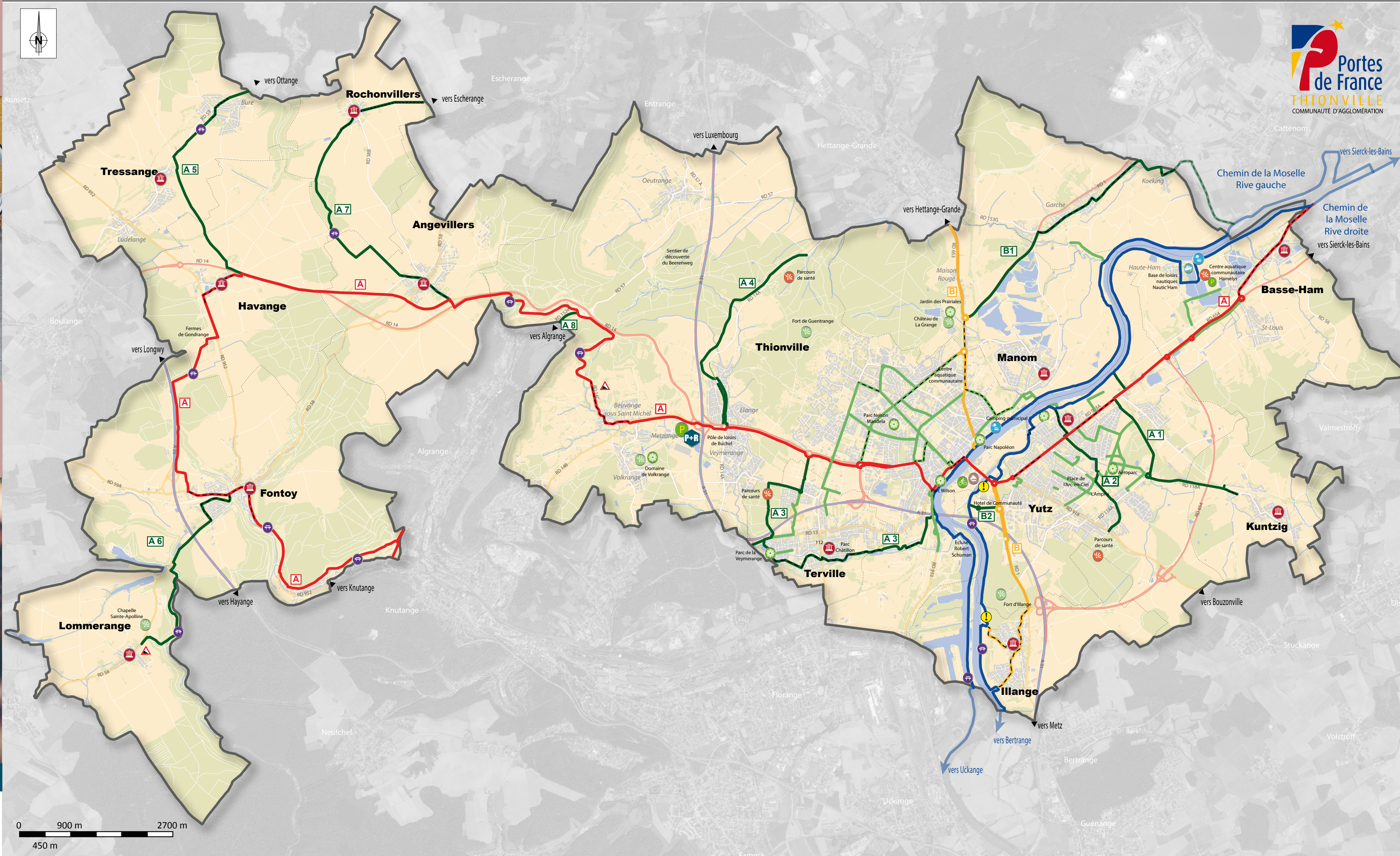
★ N'oubliez pas de bien vérifier les vélos avant chaque sortie : état général, bon fonctionnement mécanique, freinage, gonflage des pneus...

★ Respectez scrupuleusement le code de la route et privilégiez toujours les déplacements sur les bandes et pistes cyclables.

★ Le port du casque est indispensable : il permet de réduire le risque de traumatismes en cas de chute.

★ Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

★ Pensez à bien vous alimenter avant chaque sortie et à boire tout au long de l'effort, pour bien gérer vos réserves d'énergie.



Sources : BD topo IGN © - France Raster © - CAPFT - SIG

Itinéraires cyclables communautaires



- Bâti
- Forêt, boisement, parc
- Cours d'eau, étang



Informations pratiques

- Mairie / Hôtel de ville
- Patrimoine historique ou culturel
- Parcours de santé, piscine
- Base de loisirs nautiques
- Parc et jardin
- Office de tourisme
- Location de vélos (Place de la Gare)
- Parking à vélo
- Camping / camping car
- Gare T.G.V.
- Portion de piste communautaire à fort dénivelé

Itinéraires cyclables

- La Voie Bleue Moselle-Saône à vélo (V50)
- Suivre la déviation par la piste B
- Piste cyclable communautaire (les itinéraires communautaires empruntent pour partie des tronçons communaux)
- Numéro de piste et couleur de balisage
- Aire de pique-nique avec point d'information (R.I.S.)
- Piste cyclable communale
- Interruption de piste cyclable, continuité sur voie routière